

Noël qu'ils aient reçu depuis longtemps. Pour les deux tiers de la population de Terre-Neuve habitant la péninsule d'Avalon de ma province—et je parle de la partie la plus à l'est—cela a été certainement un mémorable cadeau de Noël. Pour la première fois, ils ont pu voir les résultats tangibles des efforts qu'a déployés le gouvernement actuel pour assurer à cette partie orientale importante de Terre-Neuve des communications et des moyens de transport avec le continent canadien. Je veux parler, évidemment, du passage du discours du trône où il est dit que le Parlement sera appelé à autoriser l'aménagement d'un service de traversier d'automobiles entre Sydney-Nord (N.-É.) et Argentia (Terre-Neuve), ainsi que la construction du navire et des quais nécessaires.

Les membres de la Chambre, en général, à part les honorables députés de Terre-Neuve, ne se rendent pas parfaitement compte de ce que cela signifie exactement pour ma province. A cause de notre situation insulaire, nous sommes pratiquement coupés de toute communication directe avec le continent canadien, si ce n'est des services assurés par Air-Canada et dans une certaine mesure par le National-Canadien. Par conséquent, Terre-Neuve n'a pu bénéficier jusqu'ici de la prospérité qui monte en flèche présentement dans l'industrie touristique du Canada, notamment dans l'Est du pays. Grâce à la construction de ce nouveau navire, pour lequel un poste figure dans le budget des dépenses de l'année financière 1962-1963, au coût estimatif de 12 millions de dollars, Terre-Neuve pour la première fois pourra créer une industrie touristique qui ne sera pas sans influer de façon significative sur l'économie de ma province.

A cet égard, j'ai été pour le moins étonné de l'observation qu'a formulée mon ami, le député de Burin-Burgeo. A la fin de son discours, le représentant de Queens-Lunenburg (M. Crouse) lui a posé une question et, ainsi que l'atteste la page 175 du hansard, il a répondu de la façon suivante:

En réponse à la question de mon honorable ami, quand ce service sera établi, il ne fournira de l'emploi qu'un jour ou deux aux gens de cette région qui travaillent maintenant deux ou trois jours seulement par semaine.

Je suis d'avis, monsieur l'Orateur, que mon honorable ami n'a pas pris le temps de bien méditer sa réponse. Autrement, il n'aurait pas répondu comme il l'a fait. Je suis sûr qu'il reconnaîtra, à la réflexion, à quelle valeur réelle le service correspondra pour l'est de Terre-Neuve: un tourisme intensif et tous les éléments qui composent cette industrie, comme le logement pour les touristes et les dollars que les visiteurs apportent dans une région.

[M. McGrath.]

Pour avoir répondu à la question du député de Queens-Lunenburg comme il l'a fait, j'estime qu'il n'a pas fait d'effort de réflexion, ou bien que d'étroites considérations de parti ont inspiré sa réponse. Je ne puis interpréter autrement ses propos. Les gens de l'est de Terre-Neuve, et notamment mes commettants, n'oublieront pas que l'inauguration de ce service est l'œuvre du gouvernement actuel. J'espère qu'on ne mettra pas trop longtemps à achever le navire et à le mettre en service entre l'est de Terre-Neuve et le reste du Canada.

Je compte en dire plus long là-dessus en temps opportun. A l'heure actuelle, les opinions sont partagées dans ma circonscription quant au choix de l'emplacement qui servira, à Terre-Neuve, de terminus au nouveau traversier. Les fonctionnaires du ministère des Transports penchent pour Argentia. Cependant, un groupe de gens de ma circonscription, qui ont quelque chose à dire, dont le conseil municipal de la ville de Saint-Jean et d'autres importants organismes, estiment que le choix devrait s'arrêter sur le havre de Saint-Jean.

J'aimerais aussi mentionner en passant une autre question d'importance primordiale pour la province de Terre-Neuve: le second rapport de la Commission royale d'enquête sur les transports, appelée commission MacPherson. Le rapport examine, entre autres choses, un problème qui entrave l'économie de Terre-Neuve depuis bien des années. La commission a saisi, avec beaucoup d'à propos, le nœud des problèmes intéressant l'économie de Terre-Neuve. A partir de la page 320 du deuxième rapport, elle consacre un chapitre aux problèmes particuliers à Terre-Neuve. Je cite quelques lignes de cette page:

Étant donné sa situation géographique et le stade de son développement économique, cette province éprouve, en matière de transports, des besoins qui ne se posent pas dans d'autres régions peuplées du Canada.

A la fin du chapitre consacré aux problèmes particuliers à Terre-Neuve, les membres de la commission résument leurs recommandations et leurs constatations, et recommandent qu'une aide spéciale soit accordée à la province de Terre-Neuve, en vue de l'aménagement d'un réseau de routes qui faciliterait le mouvement des marchandises et les communications, et contribuerait ainsi à stabiliser l'économie. J'en cite les deux derniers alinéas parce qu'ils résument beaucoup mieux que je ne pourrais le faire les besoins réels qu'éprouve Terre-Neuve dans le domaine des transports et l'importance de Terre-Neuve par rapport à l'économie de la plus jeune province du Canada, voire de tout l'Est du Canada, car l'économie de Terre-Neuve influe certes sur toute la région atlantique. Nous